



Fiche Signalétique

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Rinçage de radiateur Carquest

Numéro(s) de produit : 2015C (CRC Pièce no. 79633)

Utilisation du produit : Nettoyant pour radiateur

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.

885 Louis Drive

Warminster, PA 18974

www.crcindustries.com

1-215-674-4300 (Généralités)

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

dUrgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Au Canada :

CRC Canada Co.

2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

www.crc-canada.ca

1-905-670-2291

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

AVERTISSEMENT : Peut causer une irritation oculaire

Apparence et odeur : Liquide jaune, odeur agréable

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Peut causer une légère irritation aux yeux.

PEAU : Aucun effet aigu anticipé. Cependant, une exposition prolongée peut entraîner une irritation légère.

INHALATION : Une utilisation normale ne peut pas avoir d'effets sur la santé.

INGESTION : Généralement non toxique si avalé en petites quantités. Peut causer vomissement, diarrhée ou malaise gastro-intestinal.

EFFETS CHRONIQUES : Inconnu

ORGANES VISÉS : Inconnu

État physique aggravé par exposition : Inconnu

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit : Rinçage de radiateur Carquest
Numéro(s) de produit : 2015C (CRC Pièce no. 79633)

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Eau	7732-18-5	> 95
Amines, alkyle de suif, éthoxylé	61791-26-2	< 1
Penhydrate borax	11130-12-4	< 1

Section 4 : Premiers soins

Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.

Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau à la victime. En cas d'apparition de symptômes graves, consulter immédiatement un médecin.

Avis aux médecins : Aucune

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Tel que défini par OSHA, ce produit n'est pas inflammable.

Point d'éclair	Aucune (TCC)	Limite d'explosion supérieure	Aucune
Température d'autoallumage	Aucune	Limite d'explosion inférieure	Aucune

Données pour incendie et explosion :

Moyen d'extinction approprié : Ce matériau ne brûle pas. Employer un moyen d'extinction approprié pour une attaque concentrique.

Produits de combustion : Si chauffé, le produit peut émettre de l'oxyde de carbone et de l'oxyde d'azote.

Risques d'explosion : Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.

Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales. Ce produit peut

Nom du produit : Rinçage de radiateur Carquest
Numéro(s) de produit : 2015C (CRC Pièce no. 79633)

être nocif pour la vie aquatique.

Méthodes de confinement et de nettoyage :

Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation :

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Soigneusement nettoyer tout renversement avec un chiffon mouillé. Se laver après l'utilisation et avant de manipuler de la nourriture. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage :

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Niveau d'entreposage d'aérosol NA

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Eau	NE	NE	NE	NE	NE		
Amines, alkyle de suif, éthoxylé	NE	NE	NE	NE	NE		
penhydrate borax	NE	NE	NE	NE	NE		
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)							

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en caoutchouc, en nitrile ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide
Couleur : jaune
Odeur : plaisante

Nom du produit : Rinçage de radiateur Carquest
Numéro(s) de produit : 2015C (CRC Pièce no. 79633)

Seuil d'odeur : ND
Gravité particulière : 1.00
Point d'ébullition initial : 212°F / 100°C
Point de congélation : 32°F / 0°C
Pression de vapeur : ND
Densité de vapeur : ND (air = 1)
Taux d'évaporation : lent
Solubilité : Soluble dans l'eau
Coefficient de distribution eau/huile : ND
pH: 10.0
Composés Organiques volatiles Pds % : 0 g/L : 0 lb/gal : 0

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Aucune

Matériaux incompatibles : Oxydants forts, acides

Produits à décomposition dangereuse : Aucun connu.

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue :

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Eau	> 90 mL/kg	Aucunes données	Aucunes données
Amines, alkyle de suif, éthoxylé	>1 200 mg/kg	Aucunes données	Aucunes données
penhydrate borax	3 200 mg/kg	>2 000 mg/kg	Aucunes données

Toxicité chronique :

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Eau	Non	Non	Non	Non	Non
Amines, alkyle de suif, éthoxylé	Non	Non	Non	E & S (sévère)	Oui
penhydrate borax	Non	Non	Non	E (moyen)	Inconnu

E – Œil	S – peau	R - Respiratoire
---------	----------	------------------

Toxicité reproductive : Aucune information disponible
Tératogénicité : Aucune information disponible
Mutagénicité : Aucune information disponible
Effets synergétiques : Aucune information disponible

Section 12 : Information écologique

Nom du produit : Rinçage de radiateur Carquest
Numéro(s) de produit : 2015C (CRC Pièce no. 79633)

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Amines, alkyle de suif, éthoxylé - 48 heures EC50 Daphnie magna : 0,011 mg/L
Persistance / Dégradabilité : Aucune information disponible
Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Ce produit ne fait pas partie des déchets dangereux RCRA (vous reporter à 40 CFR article 261.20 – 261.33). Les résidus doivent être récupérés et éliminés adéquatement. Ne pas jeter dans les plans d'eau ou dans la terre. Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) Pas réglementé

ICAO/IATA (air) : Pas réglementé

IMO/IMDG (eau) : Pas réglementé

Réserves spéciales Aucune

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :
Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :
Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :
Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Non
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Aucune

Nom du produit : Rinçage de radiateur Carquest
Numéro(s) de produit : 2015C (CRC Pièce no. 79633)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

Occupational Safety and Health Administration :

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : Pas réglementé

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

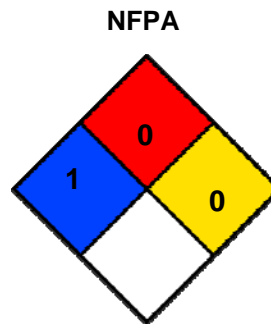
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	1
Inflammabilité :	0
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : 613A
Date de révision : 05/15/2015

Modifications depuis la dernière révision : Numéro de produit supprimé
Section 15 : Réglementation

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

Nom du produit : Rinçage de radiateur Carquest
Numéro(s) de produit : 2015C (CRC Pièce no. 79633)

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists	NA : Non applicable
CAS : Registre CAS	ND : Non défini
CFR : Code des règlements fédéraux	NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health
DOT : Département des transports	NFPA : National Fire Protection Association
LIS : Liste intérieure des substances	NTP : Programme national de toxicologie
g/L : Grammes par litre	OSHA : Occupational Safety and Health Administration
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux	PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer	EPP : Équipement de protection personnelle :
IATA : Association du transport aérien international	Ppm : Parties par million
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale	RoHS : Restriction des substances dangereuses
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses	STEL : Limite d'exposition de courte durée
OMI : Organisation maritime internationale	TCC : Méthode Tagliabue en vase clos
lb/gal : Livres par gallon	TWA : Moyenne pondérée dans le temps
CL : Concentration létale	SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DL : Dose létale	